

# PREMIERES NOUVELLES DE LA **KRUTENAU**

N° 48 - Mars . Avril . Mai 1990



# LE CARDEK VOUS RAPPELLE

## ENFANTS DE 6 A 12 ANS

Le centre de loisirs vous accueille chaque mercredi de 14h à 17h au 13, rue du Général Zimmer. La participation financière demandée est de 2 F. à 10F. selon l'activité pratiquée.

Sinon, tous les soirs, enfin presque ! les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 16h à 18h, la **BIBLIO-JEU** est ouverte pour tous ceux qui veulent lire, écrire, bricoler, faire leurs devoirs, s'amuser... Bref, plein de choses pour découvrir le monde !

## ADOLESCENTS !

On vous attend les mardis de 18h à 20h au Caveau du 13, rue du Général Zimmer, le mercredi de 14h à 17h, toujours au même endroit, bien qu'actuellement, il fasse si beau qu'il serait dommage de rester à l'intérieur !

Tous les vendredis, à partir de 18h, vous pouvez venir voir des films en cassette vidéo ! C'est l'occasion de discuter et d'entendre vos attentes...

## DES PROBLEMES DE LOGEMENT ?

La permanence logement est ouverte à toute personne souhaitant des renseignements ou conseils sur les droits des locataires, les charges... ou l'aménagement du quartier. La permanence est ouverte chaque jeudi de 18h à 20h 13, rue du Général Zimmer.

## UNE PERMANENCE JURIDIQUE GRATUITE

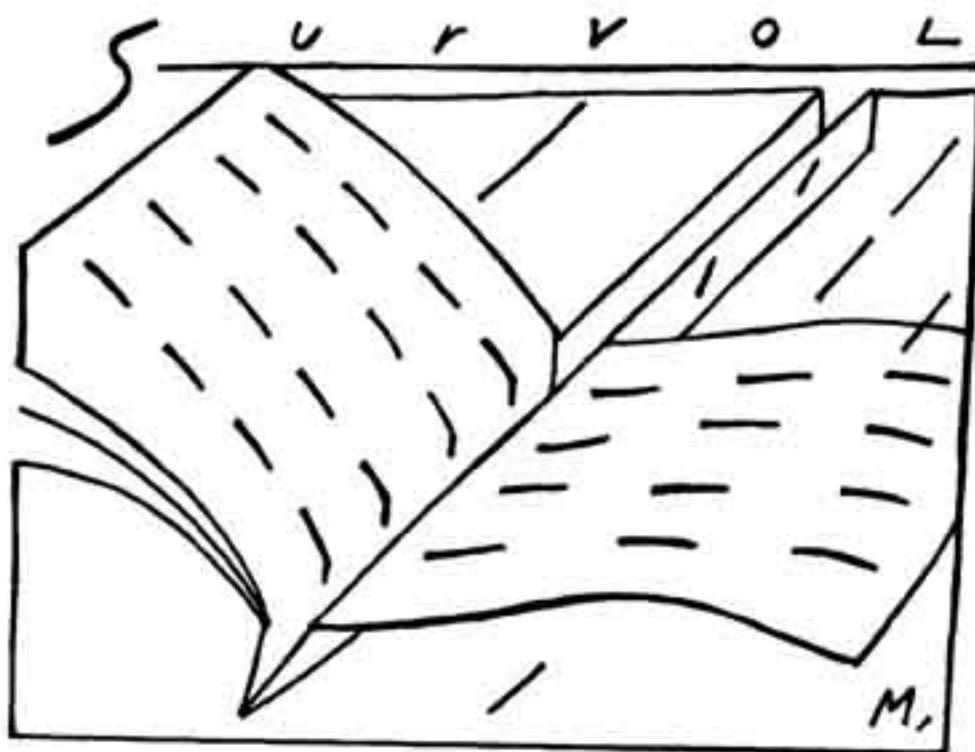
permet de traiter toute question d'ordre juridique : assurance, voisinage, divorce... Un avocat vous informera et vous conseillera chaque jeudi entre 19h et 20h 13, rue du Général Zimmer. Il est inutile de prendre rendez-vous.

## ACCUEIL BEBES ET PETITS ENFANTS JUSQU'A 3 ANS

Le jeudi après-midi, de 14h à 17h, parallèlement aux séances de couture, une personne se tient à la disposition de tous les enfants qui viennent accompagnés de leurs parents qui suivent les "cours de couture". On joue avec eux jusqu'à l'heure du goûter et ensuite, ils viennent rejoindre leur père ou mère pour le "tea time" ! Cet accueil est gratuit alors n'hésitez plus et pensez à nous téléphoner (le matin de préférence) au bureau du Cardek, 12, rue de l'Abreuvoir 88 37 30 73. Cet accueil se fait au 13, rue du Général Zimmer. Si vous passez par là, arrêtez-vous ! On vous offrira bien un petit bé...

## ECRITURE, CONCEPTION ET MAQUETTE

Michel Campanini  
Ivan Epp  
Anne-Pascale Gotny  
Lionel Heinerich  
Benoît Herberichs  
Manu Höbwald  
Alain Jund  
Lucie Kempf  
Gérard Lacoumette  
Astride Lépriez-Liau  
Pierre de Starodoubsky  
Photocompo : DB Studio  
Imprimerie : J.C.F. Impression



## HALTE AUX COUREURS !

Je ne suis que depuis peu sur le quartier de la Krutenau, mais j'ai déjà pu en constater certaines particularités. Il est interdit de courir !

L'autre nuit vers 2 h, venant de chez des amis, je sortais du 5 rue du Fossé des Orphelins. Le froid aidant, je me mis à trotter gentiment pour rejoindre ma voiture. Arrivé Place de Zurich, je vis à quelques dizaines de mètres derrière moi un car de l'... de forces de l'ordre.

Ne pensant à rien, je continuais mon chemin. Lorsque j'arrivai à mon véhicule qui était garé sur un trottoir en contre bas de la Place de Zurich, je vis mon car de forces de l'ordre prendre au ralenti le même chemin que moi. Celui-ci était précédé d'un des leurs qui, tout en courant, arme au poing, braillait : "Mais, où il est passé, où il est passé..."

Je restai à regarder, non sans une certaine ironie, mon brailleur armé, passer à quelques mètres de moi, sur la rue en quête d'un hypothétique fugitif qui semblait s'être fait la belle. Cette scène dura quelques secondes jusqu'à ce qu'un des collègues de l'excité, resté dans la fourgonnette, lui, me pointe du doigt : Je l'ai, c'est lui, il est là !". L'hypothétique fugitif c'était donc moi !

Je venais de commettre un délit grave : pour rejoindre mon véhicule, je m'étais permis de courir ! Ce qui me valut un contrôle des papiers en bon ordre.

Cette anecdote m'autorise la réflexion suivante : Messieurs les Agents, entre la protection des honnêtes citoyens et la paranoïa, il y a une marge qu'il serait bon de ne pas franchir.

Lionel HEINERICH

## COLLECTE DE LIVRES

Et oui, après les vêtements, les lots de tombola l'année dernière, nous collectons les livres, à nouveau, pour la Biblio-jeux. Toutes sortes de livres, pour enfants, pour adultes, alors, ne vous gênez pas et passez au 12, rue de l'Abreuvoir, le matin de préférence, pour déposer vos dons !

## RUELLE DU CAQUET

La ruelle du Caquet, coquette, vous voulez rire ! Et bien non, depuis quelques semaines cette petite venelle, pavée de frais, est à nouveau digne d'être arpentée.

Depuis toujours, cette ruelle, située entre la rue de la Krutenau et la place de Zurich, sert de voie de passage aux piétons et aux cyclistes. Si elle a été épargnée (contrairement à sa voisine, la rue Sainte-Catherine) par le stationnement des automobiles, elle a aussi durant presque 20 ans, en dépit de son importance stratégique, été un véritable dépotoir mal odorant, mal entretenu et mal éclairé.

Il reste à espérer que cet exemple fera beaucoup de petits. La ruelle (artère, elle au moins, réservée au piétons) étant un élément fort bien représenté à la Krutenau.

## ROGER EST PARTI

Si d'aventure vous passez rue de la Krutenau, vous ne pouvez guère ne pas vous rendre compte de sa présence. Les bicyclettes et autres mobylettes installées, en permanence devant son échoppe remplissaient la fonction d'enseigne de magasin qui faisait défaut à son local.

Jusqu'à ces derniers mois, en cas d'avaries avec notre destrier favori, une seule adresse : Cycles Roger PRIEST, rue de la Krutenau. En un rien de temps, on pouvait se faire réparer là tous les petits ennuis de mécanique à des prix défiant toutes concurrences. En dépit d'une installation remontant à la nuit des temps, Roger a lui aussi du s'en aller. La nostalgie n'est pourtant pas de mise, car Monsieur PRIEST a marqué d'une manière telle, la rue de la Krutenau, qu'il y restera toujours quelque chose de lui.

# LA MAIN D'ANNABELLE

Strasbourg. Une limpide journée d'hiver

14h59 : PLACE DE LA REPUBLIQUE - STATION CENTRALE DES TAXIS

Une jeune femme attend un taxi. Un superbe manteau de fourrure se déroule sur son bras gauche. Dans sa main, un chapeau.

15h02 : AGENCE KLOPFF - ALLEE DE LA ROBERTSAU

Pierre de Krostein, jeune homme d'affaires dynamique prêt à partir à un rendez-vous, sa mallette de cuir noir à gros grains à la main, fait appeler un taxi par sa secrétaire.

"Il y en a pour un quart d'heure d'attente" dit-elle. Elle repose le combiné. "Un quart d'heure d'attente strasbourgeois, grommelle pour lui-même Pierre de Krostein.

Il se rassoit en manteau, en retirant ses gants se replonge dans ses dossiers. Sa mallette est sur le coin du bureau.

A la même heure, dans le taxi qui l'emène à l'aéroport, Jean Simon, aimable retraité, se prend à rêver à la place Kléber d'il y a cinquante ans. D'inégaux bouquets d'arbres noirs s'impriment dans son cerveau.

15h03 : PLACE DE LA REPUBLIQUE - STATION CENTRALE DES TAXIS.

Est arrivé Gaston Katz. En sombre arriviste et piètre galant homme il tente de persuader la jeune femme au manteau de la proximité du centre ville... à pied. Conforté par le vernis impeccable de ses chaussures dans l'idée qu'elle ira bien en taxi, elle ignore Gaston Katz, réajuste son magnifique chapeau qui grise son visage dans le soleil hivernal.

15h03, 20 secondes :

Les souliers marron foncé à épais lacets de Gaston Katz s'empressent instantanément de neige détrempée.

"Annabelle!

- O. Jean !"

Jean Simon, dehors déjà, s'incline, tenant la portière ouverte.

"Un petit tour en taxi ?"

Le chauffeur fait la moue, trouve tout cela très snob. Annabelle, retenant son chapeau, se tourne vers Gaston Katz et cligne des deux yeux. Il répond d'un sourire forcé, immobilisé par l'horreur du "floc" particulier aux pieds dans l'eau, glacé de surcroît.

Départ du taxi. Deuxième gerbe pour Gaston Katz.

Dans le taxi, Jean Simon relate à Annabelle, jusqu'au menton dans sa fourrure, son souvenir de la place Kléber.

"Je sais, dit-elle gaiement, et la place Gutenberg était une merveille."

15h14 :

Pierre de Krostein, balançant sa mallette, arpente la chaussée en larges enjambées. Il aperçoit un taxi, lui fait de grands signes de bras. Geste négatif du chauffeur qui est déjà pris.

15h15 :

Arrive le taxi de Jean et Annabelle. Mêmes mouvements de Pierre de Krostein. Le taxi le dépasse. Dans la fenêtre arrière, Annabelle et Jean Simon le saluent. Il répond d'une main, attend que le taxi s'éloigne, trépigne. Son rendez-vous est à 15h15 précises. Il fait signe à sa secrétaire, postée à la fenêtre, de rappeler la station. Elle disparaît.

Au même moment, dans le taxi qui la ramène chez elle. Ma Silone, pâtissière portugaise d'une rare prodigalité, refuse tout supplément bagage. A cinquante mètres de là gesticule Pierre de Krostein.

"Stop, Monsieur !"

Le taxi s'arrête à la hauteur des bureaux Klopff. Ma Silone, sortie du véhicule, commence le déchargement d'une armada de paquets. Ce faisant, elle explique au chauffeur, Mr. Bourgon, que les paquets n'ont pas à payer.

En face, Pierre de Krostein guette l'apparition de sa secrétaire. Elle ouvre enfin la fenêtre.

"Il vous faut compter encore un quart d'heure", dit-elle.

Pierre de Krostein décide d'y aller à pied.

15h16, 10 secondes :

Une lucur brille dans ses yeux. Il se dirige vers le taxi que Ma Silone continue de vider. Mr. Bourgon tapote sa casquette. Pierre de Krostein dépose sa mallette dans le coffre ouvert et aide Ma Silone à finir de rassembler ses paquets. Certains ont de très beaux rubans.

Passé un bus accordéon.

15h17 :

De l'intérieur du taxi, l'appel du central pour l'immeuble Klopff. Mr. Bourgon prend la course, puis demande à Ma Silone de le régler. Ma Silone et Pierre de Krostein sont maintenant recouverts de paquets. Ma Silone dépose les siens et demande combien elle doit. Mr. Bourgon lui dit la somme et y ajoute les suppléments bagages.

15h18 :

Dans son porte-monnaie Ma Silone trouve la somme exacte sans les

# LE R.M.I. A LA KRUTENAU

Le 1<sup>er</sup> décembre 1989, le gouvernement décidait la mise en oeuvre du revenu minimum d'insertion (R.M.I.), afin de lutter contre la nouvelle pauvreté et promouvoir une réelle politique d'insertion des populations en voie de marginalisation.

Un an après la promulgation de la loi, nous sommes en mesure de faire un premier point sur la situation à la KRUTENAU. Subsistent néanmoins, de nombreuses interrogations sur les démarches d'insertion qui semblent être loin des ambitions initialement affichées.

## QUELQUES ELEMENTS CHIFFRES

Le R.M.I. est un droit ouvert à toute personne de plus de 25 ans, disposant d'un revenu inférieur au montant de l'allocation, soit 2.080 F par personne, 1.040 F pour la 2<sup>e</sup> personne au foyer et 624 F par personne supplémentaire.

Si le R.M.I. a pour objectif d'assurer au bénéficiaire et à sa famille, un minimum

de ressources, il ouvre l'accès à des droits sociaux de base (sécurité sociale,...) et impose un contrat d'insertion.

Au 1<sup>er</sup> janvier 1990, il y avait 127 demandes de R.M.I. à la KRUTENAU : 85 touchent l'allocation, 42 personnes ont une demande en cours.

Parmi ces 127 demandes, on peut noter :

- 75% d'hommes et 25% de femmes ;
- 40% de personnes résident dans un foyer (Horizon Amitié, Foyer du Célibataire) ;
- 40% des personnes ont entre 25 et 35 ans, 30% entre 35 et 45 ans, 21% entre 45 et 55 ans.

De ces chiffres, on peut tirer que :

- la KRUTENAU est un des quartiers de STRASBOURG, où le pourcentage de personnes demandant le R.M.I. est le plus élevé ;
- la place importante tenue par les foyers ;
- l'âge élevé des personnes (30% ont plus de 45 ans),

## ET L'INSERTION

Si le R.M.I. constitue d'abord un droit pour chacun à des ressources minimales, il ne peut se concevoir qu'à travers une démarche d'insertion ou de démarginalisation. Un contrat est signé avec le bénéficiaire à partir duquel celui-ci s'engage à participer aux actions d'insertion compte-tenu des difficultés rencontrées. Celles-ci se retrouvent surtout autour des problèmes de santé, de précarité dans la situation locale et de manque de formation, voire d'illettrisme.

Les démarches d'insertion sont encore tâtonnantes ; les nouvelles pratiques et manières de travailler ne s'acquièrent pas du jour au lendemain ; travailler en partenariat nécessite que chacun dépasse quelque peu le "champ clos" qui est le sien.

L'enjeu est de taille et passe par la mobilisation de tous : collectivités locales, travailleurs sociaux et associations.

Alain JUND

**J'ai choisi  
Eurocard MasterCard**

**Crédit Mutuel**

**Krutenu**

2, Place de Zurich - Tél. 88 37 35 53

suppléments bagages, paye Mr. Bourgon et se recharge de ses paquets. Mr. Bourgon réclame son dû, la menace d'écraser tous ses colis. Pierre de Krostein se décharge de ses paquets et paye les suppléments bagages. Mr. Bourgon le salue. Pierre de Krostein reprend ses paquets, suit Ma Silone arrivée à la porte de son magasin, aperçoit sa secrétaire à la fenêtre, demande à Mr. Bourgon de l'attendre. Mr. Bourgon démarre, amorce un demi-tour.

~

Pendant ce temps, dans leur taxi, Annabelle raconte à Jean Simon la somme astronomique que paye un de ses bons amis pour une course allant de la gare à la cathédrale, bon ami qui s'étonna auprès d'elle de la taille de la ville. Le chauffeur loin de trouver cela drôle, hausse les épaules. "C'est ici" dit Annabelle. Il est 15h11 minutes.

Jean Simon ouvre la porte à la malicieuse Annabelle. Ils se promettent de se téléphoner. Elle le remercie encore, le presse de repartir pour ne pas se mettre en retard et entre dans une teinturerie.

15h19 :

Les phares argentés de Mr. Bourgon s'arrêtent devant la porte des bureaux Klopff suivis de près par Pierre de Krostein, chargé de ses paquets. Mr. Bourgon entre dans l'immeuble Klopff, se dirige vers la réceptionniste, Mlle Walter.

"Monsieur de Krostein est descendu depuis bientôt dix minutes."

Ma Silone traverse la rue pour récupérer ses paquets. Mr. Bourgon, maussade, sort des bureaux Klopff, tient la porte à Pierre de Krostein qui essayait de saisir la poignée de l'extérieur. Mr. Bourgon regarde autour de lui, à la recherche de son client. Pierre de Krostein voudrait bien s'asseoir dans le taxi, mais en est empêché par les grappes de paquets. Ma Silone récupère une partie de ses paquets. Pierre de Krostein, pour en finir avec ces paquets, traverse la rue et les dépose devant la vitrine de la pâtisserie de Ma Silone. La secrétaire disparaît de la fenêtre. Ma Silone tend à Pierre de Krostein une torche aux marrons.

"Merci bien, Madame."

~

Au même moment, de l'intérieur de la teinturerie, Annabelle fait appeler un taxi. Mr. Bourgon entend l'appel et prend la course.

15h20 : ALLEE DE LA ROBERTSAU

Arrive la secrétaire. Elle rejoint Pierre de Krostein au milieu de la chaussée, prend la torche aux marrons. Ils s'approchent du taxi, elle se présente et rappelle à Mr. Bourgon - la vitre est levée - le nombre "incalculable" de fois où Mr. Pierre de Krostein s'est vu obligé d'aller à ses rendez-vous à pied. Mr. Bourgon soupire et démarre.

La secrétaire, la torche aux marrons à la main :

"Mr. de Krostein, votre sacoche."

"Ma mallette !"

Gestes, appels.

15h21 : PLACE DE LA REPUBLIQUE - STATION CENTRALE DES TAXIS.

D'abord les pieds gelés de Gaston Katz, puis ses jambes, ses mains qui tripotent sa montre, sa tête qui tourne de droite et de gauche, les arbres par ce beau jour limpide.

15h24 : ALLEE DE LA ROBERTSAU

Pierre de Krostein marche à vive allure.

"Dites, Monsieur. "taxi, taxi", je peux vous faire déposer quelque part ?

Pierre de Krostein reconnaît Annabelle.

"Allons, vite" dit-elle prestement.

Pierre de Krostein saute en l'air de joie, s'engouffre dans le taxi, reconnaît Mr. Bourgon, lui soulève la casquette. Klaxon.

"La mallette !"

Pierre de Krostein sort du taxi au démarrage, ouvre le coffre, pousse un cri de soulagement, saisit la mallette dans un grand geste euphorique, et sa mallette s'envole, s'ouvre, tombe dans une large flaque de neige fondue. Trois roues d'un bus accordéon lui font office de convulsions. Mais les dossiers dans les airs tournent, tournent sur eux-mêmes, suivis des stylos et de quelques papiers et se posent à plat, d'abord les dossiers, puis les stylos et au-dessus les papiers, dans la main d'Annabelle. Pierre de Krostein récupère sa mallette.

"Vous ne pouvez pas dire que vous n'avez pas de chance," lui dit Annabelle quand il prend place à côté d'elle.

Demi-tour

15h25 :

Annabelle salue Pierre de Krostein devant qui s'ouvrent deux portes automatiques. Il est accueilli par M. Stoetzel.

"Vous savez, mon chez Stoetzel, qu'il est impossible d'être pressé, ici."

Mr. Stoetzel et Pierre de Krostein se dirigent vers un bureau.

La voix de Mr. Stoetzel se superpose à la vue de la place de la République, vue de haut.

"Je vous en raconterai une bonne, à propos des taxis. Mais dans une heure ou deux. Pour l'instant, commençons."

15h29 :

Les arbres de la place de la République, la tête de Gaston Katz, ses jambes gelées, ses souliers.

15h30 : PLACE DE LA REPUBLIQUE, VUE DU HAUT.

Le taxi de Mr. Bourgon, minuscule point coloré, arrive sur la place. Il en fait le tour et s'arrête devant Gaston Katz.

FIN

Mamu HOHWALD

Une évidence s'impose : l'action du Cardek dans le domaine de l'aménagement est traversée par une préoccupation plus globale des habitants relative à l'environnement. A juste titre : l'environnement, ce n'est pas seulement la lointaine forêt amazonienne, c'est aussi le quartier, cadre de notre vie quotidienne. Rappelons à ce propos le travail de réflexion entrepris par le Cardek, assorti de propositions concrètes pour l'aménagement de la Krutenau. Les fondements d'un projet de quartier existent, et ce projet tient compte notamment de la nécessité de respecter un environnement que chacun s'accorde enfin à reconnaître menacé.

Il est donc logique que le Cardek soit partie-prenante des commissions chargées des sites et de l'environnement mises en place récemment par la Ville de Strasbourg. Ainsi pourra-t-il être tenu compte des attentes et propositions des riverains pour l'aménagement prochain de la place des Bateliers. Mais d'autres projets devront nécessairement passer par une concertation approfondie avec les habitants, en particulier celui qui concerne l'avenir du campus universitaire, qui reste la seule réserve d'espace digne de ce nom autour de la Krutenau. Quant à l'aménagement des places et, pourquoi-pas, la création de nouveaux espaces verts, ces mesures restent à l'ordre du jour pour une population qui vit de plus en plus mal l'envahissement automobile.

Dans différents domaines qui relèvent à la fois de l'aménagement et de l'environnement, les besoins et les idées ne manquent pas : circulation, transports, bruit, recyclage des déchets... l'engagement de la concertation constitue à cet égard une avancée certaine, qui peut permettre aux habitants d'imposer dans toute démarche d'aménagement, y compris à l'échelle d'un quartier, la prise en compte de l'environnement. Pour que cette pratique se développe et s'étende à tous les partenaires concernés, il importe que chacun l'enrichisse de sa participation. Il y va de notre avenir.

Benoît HERBERICHS

# LOGEMENT : un rappel des faits un aperçu de la situation

Tout le monde connaît plus ou moins l'action dans le domaine du logement que le CARDEK a développée, au fil de plus de quinze années d'existence, dans le quartier de la Krutenau.

Alors que le quartier enregistre les premières sorties du conventionnement OPAH\* et puisque la décision de mettre en place une ZAD\* vient d'être prise, il est certainement utile de tracer une ébauche de la situation passée et actuelle.

Quartier ancien aux maisons vétustes jusqu'au milieu des années 70, la Krutenau a durant longtemps été habitée par une population disposant de petits revenus.

A cette présentation un peu schématique, il convient de préciser que le bâti de la Krutenau essentiellement régit par la loi du 1<sup>er</sup> septembre 1948 permettait d'accéder à des locations, certes sans confort, mais qui en contrepartie offraient l'avantage d'être accessibles financièrement et aussi la possibilité, pour les habitants, de s'intégrer dans un quartier pourvu d'éléments de cadre de vie appréciables (grands appartements, nombreux commerces du quotidien, échange interculturel et intersocial).

Avant l'OPAH démarrée en 1978, un projet d'aménagement municipal et une première vague de restaurations immobilières remettent en cause la situation précédemment évoquée. C'est de cette période que datent les premières entreprises qui ont émaillé les jeunes années du CARDEK (occupation de logements vides, 6 rue Paul Janet...). On assiste déjà au départ d'une population importante vers les quartiers périphériques.

L'OPAH Krutenau (les derniers immeubles ont été réhabilités et conventionnés en 83/84) a eu, entre autres mérites, de permettre à de petits propriétaires de rénover leur patrimoine ainsi qu'à un certain nombre d'habitants et de familles de bénéficier de logements : remis aux normes et dotés de loyers réglementés ouvrant droit à l'attribution de l'Aide Personnalisée au Logement.

Le programme de réhabilitation est accompagné de l'édification de logements tiroirs destinés à accueillir, définitivement ou provisoirement, les locataires évincés du fait des travaux. En 1986, le parc de logements sociaux comporte environ 150 appartements, il est constitué par des immeubles neufs ou dans des maisons anciennes.

Dès 1982, le CARDEK dresse un constat, par l'entremise du Bilan Social de l'OPAH Krutenau qui, suite à une enquête sur le terrain, fait ressortir notamment : le manque de grands loge-

ments et de logements HLM : l'opportunité d'instaurer une ZAD. En effet, parallèlement à la conduite de l'OPAH, la promotion immobilière privée poursuit son œuvre. Des immeubles sont rachetés et revendus, les appartements transformés en studios tandis que la population d'origine continue à quitter le quartier.

Face à cette situation une ZAD aurait été un élément régulateur dans la mesure où elle aurait permis, dès cette époque, d'exercer un contrôle foncier et surtout de jouer de son pouvoir de préemption, lorsqu'un immeuble est mis en vente, enfin de concevoir des logements sociaux supplémentaires.

Le suivi d'associations de locataires a également revêtu une part conséquente de l'action du CARDEK.

Les négociations menées, dans le cadre de la loi de 1948, pour permettre aux habitants de rester dans leur maison durant et après les travaux et tout ce qui en découle (signature de conventions collectives et rôle de médiation entre locataires et propriétaires) est un témoignage essentiel.

Après la loi Quillot, après la loi Méhaignerie, la loi du 6 juillet 1989 réglemente aujourd'hui le logement. C'est cette dernière loi qui a institué l'idée du loyer de référence (fixé selon les prix pratiqués dans un quartier).

Plus que jamais, les problèmes relevés en 1982 (pénurie de grands logements et de logements sociaux) se posent avec acuité à la Krutenau.

A cela il faut ajouter une flambée du prix des loyers qui rendent souvent très difficile le maintien dans le quartier. Pour tenter de répondre à ces difficultés, principalement à l'occasion de l'entrée en "loyers libres" des immeubles conventionnés par l'OPAH, la ZAD à la Krutenau peut contribuer à préserver un équilibre et peut-être même à inverser une tendance. Il existe, d'ores et déjà, plusieurs immeubles susceptibles d'être rachetés (rues de l'Abreuvoir et du Jeu de Paume, etc...)

Nous rappelons, en ce qui concerne la sortie de Conventionnement que le CARDEK peut, lors de la permanence juridique du jeudi soir, répondre aux questions pouvant être posées à ce sujet.

Michel CAMPANINI

\*OPAH : Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat.

\* ZAD : Zone d'Aménagement Différée.



## PLACE DES BATELIERS : L'HISTOIRE A CIEL OUVERT.



Ainsi, dans les quatre mètres de terre qui séparent le niveau actuel du sol de la nappe phréatique est résumée toute l'histoire de la Krutenau. Les ruines mises à jour sont très anciennes. Il y a une bâtisse en brique du XIV<sup>e</sup> siècle. Mais l'essentiel des vestiges ne remonte qu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Vers 1650, la famille du Margrave de Bade fait construire ici trois bâtiments autour d'une cour triangulaire. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces constructions sont converties en écuries par la famille de Rohan. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les terrains donnant sur la rue de Zurich sont achetés par l'armée qui y construit des bâtiments destinés à l'administration du génie militaire. Ils en resteront leur propriété jusqu'en 1943, date à laquelle le site est détruit par un bombardement.

Mais alors, les fouilles de la place des Bateliers ne nous informent en rien sur la Krutenau du Moyen Age ? Si, parce que le travail des archéologues consiste également à analyser la composition du sol d'une ville. "Cette étude nous apprend énormément de choses sur les conditions de l'habitat à la Krutenau", explique Mr. Schwien. "Par exemple, nous n'avons retrouvé aucune trace de l'époque romaine. Cela veut dire que la Krutenau était alors sûrement inhabitable. Située entre l'Ill et le Rhin, elle était sans doute souvent inondée". A part quelques tombes de fin de l'époque romaine ou du haut Moyen Age (III<sup>e</sup> - IX<sup>e</sup> siècle), pas de trace des contemporains d'As-térix ou de Clovis.

Et ensuite, le Moyen Age ? Là, le site devient une véritable mine de renseignements... parce qu'il a alors servi de dépotoir ? Les archéologues ont donc retrouvé un grand nombre de fragments de vaisselle en céramique, des déchets de boucherie, des briques, des tuiles, des carreaux de poêle, des fers à cheval, un hameçon, un jeton de dame... Bref, "dis-moi ce que tu jettes et je te dirai qui tu es..." Si les éboueurs connaissent la haute valeur historique de leur travail !

Entre 1200 et 1250, la construction du mur d'enceinte de la ville (dont on peut encore voir un morceau rue du Fossé des Orphelins) va transformer le sort de la Krutenau. Construit sur pilotis, ses fondations sont au même niveau que la nappe phréatique. Le mur d'enceinte, large de deux mètres, à la base, va désormais empêcher la rive droite de l'Ill d'être inondée par les cours d'eau venant du Rhin (il faut rappeler que le Rheingiesen circulait tout au long de la rue de Zurich jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle époque à laquelle il a été comblé). Théoriquement, la Place des Bateliers devient habitable dès le XIV<sup>e</sup> siècle mais il semble cependant qu'elle reste à l'état de terrain vague jusqu'à ce que le couvent Sainte Madeleine l'achète à la fin du XV<sup>e</sup> siècle pour la transformer en jardin.

Mais d'ici peu de temps, tous ces vestiges disparaîtront pour céder la place au nouveau parking souterrain. La Place des Bateliers sera sans doute plus nette qu'au XIII<sup>e</sup> siècle : on y laissera les voitures, pas les ordures. Mais, dans mille ans, nos descendants y trouveront-ils encore de quoi rêver ?

En 1988, la municipalité de Strasbourg décide d'utiliser le terrain vague de la Place des Bateliers pour y construire un ensemble immobilier et un parking souterrain de 3 étages. Dès le dépôt du permis de construire, la Direction des Antiquités Historiques d'Alsace est alertée : ayant étudié les archives de la ville, elle se doutait de l'importance historique de ce site. Elle négocie alors un accord avec l'aménageur, en vertu d'un principe tacite selon lequel celui qui détruit des vestiges historiques en paye auparavant l'étude archéologique. C'est pourquoi depuis le mois de décembre, et jusqu'en juillet prochain, six archéologues aidés par des bénévoles et des stagiaires creusent, découpent, fouillent et trient par tous les temps. Un passionnant voyage à travers l'histoire de la Krutenau.

"Le sous-sol d'une ville ressemble à un mille-feuille, explique Mr. Schwien, l'un des archéologues. "On y trouve, par couches successives : les matériaux apportés par les cours d'eau, les déchets humains et les ruines proprement dites".